

#### Commission permanente du 5 juillet 2024

### FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant de :

• **3 000€**, au Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique à Willer-sur-Thur, pour le rajout d'un jeu de pédales autonome pour l'orgue de l'église Saint-Dizier.

#### **SUBVENTIONS TOURISTIQUES**

Dans le cadre de l'appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », la Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention d'investissement, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

• 1 428€, à la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, maître d'ouvrage, pour l'installation d'équipements pour cyclotouristes à l'Office de Tourisme, dès signature de la convention afférente.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2024 AUX COLLÈGES PUBLICS ALSACIENS POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DIVERS

La Collectivité européenne d'Alsace a la charge des collèges publics. A ce titre, elle verse pour les dépenses de fonctionnement une dotation globale de fonctionnement (DGF) annuelle. En complément, elle a décidé de mettre en place, à partir de 2023, une dotation d'investissement, permettant le remplacement de mobilier, matériels et équipements.

La Commission permanente a décidé d'attribuer aux collèges d'Alsace des subventions d'investissement à hauteur de 17 779€. Pour le canton de Cernay, montant total s'élève à **7 152€**, et se répartit comme suit :

- 4 992€, au collège Robert Schuman de Saint-Amarin, pour l'acquisition de matériel d'escalade,
- 2 160€, au collège Rémy Faesch de Thann, pour l'acquisition de quatre tapis de protection pour la structure artificielle d'escalade.

### SUBVENTIONS AU TITRE DE L'APPEL A PROJET CULTURE ET SOLIDARITÉ ET AUX ACTEURS CULTURELS

Au titre du soutien aux structures dans le cadre de l'appel à projets "Culture et Solidarité", la Commission permanente a décidé d'attribuer et d'autoriser le versement de subventions de fonctionnement à 84 bénéficiaires, pour la réalisation de leur projet en 2024, pour un montant total de 160 138€. Pour le canton de Cernay, le montant s'élève à :



# Lettre du canton





Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER

• 640€, à l'association Adèle Glaubitz, pour le projet "Imprime-toi!".

### CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE - FONCTIONNEMENT ET PROGRAMMATION 2024

La Commission Permanente a décidé d'approuver la programmation 2024 du plan d'actions de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie en faveur des seniors alsaciens et des aidants, et d'octroyer aux porteurs de projets des subventions de fonctionnement pour un montant total de 4 082 066€ dont 3 867 158€ au titre de l'enveloppe allouée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), 193 374,50€ de crédits CeA et 21 533,50€ de crédits provenant de la CARSAT, dont la gestion a été déléguée à la Collectivité européenne d'Alsace. Le versement unique interviendra à réception des conventions financières respectives signées.

- Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à 75 596€, et se répartit comme suit :
- > 29 940€, à la Société « Les Bégonias » EHPAD Korian les 3 Sapins, à Thann, dont :
  - 12 000€, pour l'opération « Sape toi sur ton 31 ». Propositions de séances de socioesthétique 1 fois chaque fin de mois : où tout l'établissement se mettra sur son 311. Enfin d'année, il y aura l'élection de miss-mister établissement,
  - 11 700€, pour améliorer le maintien en autonomie notamment cognitive de nos résidents grâce à l'utilisation de la Tovertafel, jeux à des fins thérapeutiques pour les séniors améliorant la qualité de vie des résidents,
  - 6 240€, pour des ateliers de musicothérapie : approche non médicamenteuse par le son,
  - > 31 953€, au Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace, dont :
    - 23 625€, pour l'opération « Sportez-vous bien » à l'EHPAD de Bitschwiller les Thann,
    - 8 328 €, pour un atelier d'art floral « fée pimprenelle » à l'EHPAD de Thann,
  - > 7 400€, à l'association Adèle Glaubitz, dont :
    - 3 900 €, pour l'opération « Boxe pour tous »,
    - 3 500 €, pour un atelier d'art floral « fée pimprenelle » à l'EHPAD de Thann,
  - ▶ 6 303€, à la commune de Storckensohn, pour la lutte contre la fracture numérique des Séniors.

#### **Annick LUTENBACHER**

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay Déléguée à la Montagne Présidente du Syndicat mixte Markstein Grand-Ballon Présidente du Syndicat mixte Thur Amont Secrétariat : 03.89.30.60.14

mail: annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

#### Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay Député du Haut-Rhin Secrétariat : 03.89.28.20.59 mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu